

MASQUE
OBLIGATOIRE DANS
TOUT BESSE DES LE
23 OCTOBRE

BESSE INITIATIVES
Infos. locales, Animations
Bessé-sur-Braye

Bulletin n° 45
31 octobre 2020
6 novembre 2020

Votre semaine

Les services de garde :

Médecin: Composer le 15
Service d'Urgence le 116 117 le soir de
20h à 24h, samedi de 12h à 24h,
dimanche et fériés de 8h à 24h

MAISON MEDICALE

27 rue Jean Jaurès

Généraliste :
Dr Bouchart 02.43.35.31.19
Dr Marchand D. 02.43.63.51.89

Sophrologue : 06.13.79.37.30

Cabinet infirmier : 02.43.35.55.20
Lundi au vendredi prise de sang sans R.V. de
7h à 8h et de 17h30 à 18h.
Samedi de 7h à 7h30

Pédicure Podologue : 02.43.35.34.66

Ostéopathe : 07.68.89.46.75
R.V: lundi au vendredi 9h à 19h
samedi : 9h à 12h

CABINET DE KINESITHERAPIE
Tél 02.43.35.78.52 / 06.73.89.12.11

Pharmacie : 08.25.12.03.04 pour connaître le nom des 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile. Officine ouverte 10h à 12h, sonner si ordonnance.

Dimanche 1er novembre 2020

Pharmacie HEUDRE
14 Place de l'hôtel de ville
72 BESSE sur BRAYE
Tél: **02.43.35.30.24**

Pharmacie DESIRE/LEROY

10 rue de la République
41 SAVIGNY sur BRAYE
Tél: **02.54.23.74.12**

Lundi 2 novembre 2020

Pharmacie HEUDRE
14 pl. Hôtel de Ville
72 BESSE/BRAYE
Tél : **02.43.35.30.24**

Garages ouverts les samedis et lundis fermés les jours fériés

Samedi après-midi : 14h à 17h

Garage Girard 02.43.35.12.88

Lundi toute la journée :

Garage Girard 02.43.35.12.88. Gara-

ge Jarry 02.43.35.30.70

Garage Blutier 02.43.35.30.42

Lundi après-midi :

Bessé Auto 02.43.35.37.21.

Boulangerie BESNARD

22, rue E. Zola,
Ouvverte tous les jours sauf le lundi et le dimanche après-midi.

Boulangerie BOURGOUIN

19, rue Jean Jaurès,
Ouvverte tous les jours sauf le mardi et le mercredi.

**NUMEROS
D'URGENCE**
Composer le :

Pompiers : 18

Gendarmerie: 17

Samu : 15

Taxi convention-

né Taxi Nat
Tél
06.18.97.22.30

Taxi :

Bessé /Braye
Tél 02-43-35-59-15

Ambulance

St Calais
SARL Anille Braye
Télé :

INFORMATIONS DIVERSES

INFO COVID 19

0800 130 000 (appel gratuit)

Il est important de continuer à respecter les gestes barrières, le virus circule toujours, empêchons sa propagation. Dorénavant il est interdit de se réunir à plus de 6 personnes (espace public)

AIDE AUX ANIMAUX

Vous avez perdu un animal :

Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire. Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département. Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD, vous avez besoin de son numéro d'identification. Par téléphone au 08.10.778 778, par e-mail : contact@i-cade.fr en précisant : URGENT - ANIMAL PERDU

Vous avez trouvé un animal :

Contactez l'I-CAD (numéro ci-dessus) ou par e-mail (ci-dessus). Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement;

Relié au fichier national d'identification, I-CAD dépend du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.

Vous avez trouvé un oiseau blessé ou tombé du nid :

Ligue pour la protection des oiseaux : 01.53.58.58.35

Vous êtes témoin d'un acte de maltraitance sur un animal :

Ecrivez à l'un de ces organismes en donnant le maximum de détails. Ils envoient des enquêteurs sur les lieux de maltraitance. Votre anonymat sera signé.

Fondation assistance aux animaux

01.39.49.18.18

SPA Services enquêtes (internet)

www.la-spa.fr (formulaire en ligne)

VACCINATION GRIPPE

L'épidémie de Coronavirus démontre combien les complications d'une maladie infectieuse sont graves chez les personnes âgées ou fragiles.

La vaccination réduit le risque de complications graves. Elle réduit aussi le risque de transmission du virus. Le CCAS de la mairie soutient cette recommandation vaccinale auprès des personnes à risque, les plus de 65 ans et les encourage à se faire vacciner.



INTERDICTION

Conformément à l'arrêté préfectoral, il est formellement interdit de faire du feu sur toute la Sarthe



COVID 19

Par arrêté du 22 octobre 2020 du Préfet de la Sarthe, le port du masque de protection est obligatoire dans toutes les rues et espaces publics de Bessé sur Braye du 23 octobre au 20 novembre 2020 inclus, du panneau d'entrée au panneau de sortie de la ville pour tout piéton de 11 ans et plus sauf contre indications médicales à justifier.

**BESSE
INITIATIVES**
02 43 63 09 77

**Faites nous
parvenir vos
informations
AU PLUS TARD**
Le vendredi soir

Par courrier
Pl. J. Dufournier
72310 Bessé/Braye
ou mail.
besse.initiatives
@orange.fr

**HEURES
OUVERTURE**
du
KIOSQUE

SEPTEMBRE
à JUIN

Mardi au
Jeudi
10 à 12h 30

Vendredi
15h à 18h

Samedi
9h à 12h 30



CHATEAU de COURTANVAUX 02.43.35.34.43

Les jardins et le parc sont ouverts au public tous les jours de 9 à 19h.

Les visites guidées reprendront au mois de mai.

Visite guidée toute l'année sur réservation pour les groupes de 10 personnes avec un maximum de 20 personnes. (cause covid-19).

Pour les scolaires et centres de loisirs, visites personnalisées toute l'année à prévoir avec l'équipe du Château.

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans. Les visiteurs doivent apporter leur propre masque (non fourni par le château), du gel est mis à disposition.

Sur le domaine de Courtanvaux les chiens doivent être tenus en laisse sous peine de poursuite ou d'amende.

Merci de votre compréhension.

Services Municipaux :



ORDURES MENAGERES

Collecte tous les 15 jours, en ville et en campagne ramassage ordures ménagères et sac jaune :

Jeudi 12 novembre 2020

DECHETTERIE

Rue du Val de Braye 02.43.35.60.76.

Horaires d'hiver : Octobre à Mars

Lundi : 14 à 17h,

Mercredi et vendredi : 9 à 12h,

Samedi : 14 à 17h30.

Ouverte et accessible aux particuliers et aux Professionnels. Merci d'arriver **15 mm avant la fermeture**. Fermer les jours fériés.

Tous les déchets sont acceptés, à l'exception des vêtements et chaussures. Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule. Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières.

N'oubliez pas masque, mouchoir, lingette doivent être dans un sac dédié résistant et bien fermé.



HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE

Tél : 02.43.35.30.29

Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h,

fermée le mercredi après-midi,

Samedi : 10h à 12h, remise documents administratifs uniquement.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi au vendredi : 9h30 à 12h - 14h à 15h

Samedi matin : 10h à 12h.

Levée courrier 14h30,

pas de levée le samedi.



Permanences Sociales : téléphoner avant de vous déplacer

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous

Tous les mardis de 9h à 12h rue des écoles à Bessé-sur-Braye : 02.43.63.30.35. Mme **MORCRETTE**

PMI PUERICULTRICE

Tous les mardis 9h à 11h 30 Mme LE PONT
17 rue Poignant St-Calais 02.43.63.30.35

FAMILLES RURALES

Entraide familiale et soutien à domicile. Permanence téléphonique au **02.43.79.20.72** du lundi au vendredi de 9h à 12h. Déplacement domicile sur rendez vous en appelant au même numéro. Pour toutes nouvelles demandes d'aides, composer ce numéro centralisé : **02.43.39.34.36**

SOLIDARIBUS 72 (Secours populaire)

Salle Simone Veil Pl. de l'hôtel de ville
St Calais 4ème mercredi de chaque mois de
14h 20 à 16h45

L'ASSURANCE MALADIE

Les permanences à St Calais sont
SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE



Référence du service à la personne

Nous aidons toute personne à vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé. Nous vous proposons des services : aide à la toilette, préparation des repas, aide à l'entretien de votre domicile, besoin d'une garde d'enfants, de téléassistance. **11 Place du Cardinal Dubois 72120 St Calais 02.43.35.99.58**, lundi et vendredi de 9h à 13h, mardi 14h /16h30, jeudi de 9h 13h et 14h à 16h30.

CIDFF (permanences juridiques)

2ème et 4ème mardi de 9 à 12h uniquement sur RDV :
02.43.54.10.37

IPNS - BESSE INITIATIVES, pl. J. Dufournier

TEL : 02-43-63-09-77

Mail. besse.initiatives@orange.fr ou
page Facebook

HORAIRES PISCINE

02.43.63.09.70

piscine@bessesurbraye.fr

PERIODE SCOLAIRES

Lundi : 11h - 17h30

Mardi : 17h30 - 20h

Mercredi : 10h30 - 13h30 / 15h - 17h

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h - 18h

Samedi 15h/18h,

Dimanche 9h30/12h30.

Aquagym: (sur réservation)

Lundi 8h30 et 19h - mercredi 8h30 - samedi 9h

Aquabike: (sur réservation)

Lundi : 9h45 et 18h15- mercredi 9h45 jeudi

18h15 samedi 10h15- dimanche 8h45

Aquajump : vendredi 18h15

Aquatraining : jeudi 19h

Cours collectifs enfants mardi/mercredi/jeudi

17h, mercredi 11h (**sur réservation**),

Cours individuels mercredi entre 11h30 et 13h

er 15h et 16h30 (**sur réservation**)

Ecole natation enfants mercredi 14h

Ecole natation adultes samedi 11h

Le port du masque est obligatoire de l'entrée aux douches, et des vestiaires à la sortie.

Pas de casiers. Vêtements dans sacs plastiques.



MESSE SAINT CALAIS

Dimanche 1er novembre 10h30

Attention masque obligatoire avec distances sociales d'un mètre. **Permanences** : Presbytère de Saint-Calais, lundi au vendredi de 15h à 17h et le lundi et samedi de 10h 12h :02.44.35.12.60 ou presbytère Bessé/Braye : 02.43.35.21.41 ou www.paroisses.saintcalaisbesse.org.



NUISANCES SONORES

Afin de respecter la tranquillité des voisins, il est rappelé que l'usage de matériel sonore (tondeuses tronçonneuses...) est interdit en dehors des heures fixées par Arrêté préfectoral. Usage autorisé les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9 à 19h, les dimanches et les jours fériés : 10 à 16h.

Retraite sécurité sociale à Saint Calais,

10 place de l'hôtel de ville : 1er vendredi du mois, uniquement sur RDV.
Rens. au **3960 09.71.10.39.60**

MSA

Uniquement sur RDV 2ème et 4ème jeudi
9h30/12h- 13h30/15h30 **02.43.39.43.39**

Caisse d'Allocations Familiales,

36 bis rue de la Cordillère Saint Calais vendredi de 14h à 16h, renseignements **0810 257 210. (à partir du 21 septembre**

CLIC Charles Garnier

Organisme qui aide les personnes âgées ou personne ayant un handicap dans leurs démarches.
17 rue Fernand Poignant 72120 St Calais
02.43.35.91.16- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 à 12h et 14 à 17h uniquement sur rendez-vous. Sans RDV le mercredi.

CONCILIATEUR

Salle Françoise Giroud, place de l'hôtel de ville
Mr Naudeau, tous les 1er lundis de 14 à 17h
Prendre R.V. en mairie de St Calais 02.43.63.15.15